

Conseil Municipal du Jeudi 22 janvier 2026

Délibération N° 2026/009

Date de la convocation : 15 janvier 2026

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 15

Représentés : 06

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Marie-Pierre PADULAZZI, Pierre-Alain HIRSCH, Sophie PAIN, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Philippe RIVES, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT, Kenan KOC.

Absents excusés : Laurent MARCHESI procuration à Caroline GARRIGUES, Pierre PELTIER, Isabelle GUGUMUS, Eric MAUR procuration à Michel BOUTEILLER, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR procuration à Pierre-Alain HIRSCH, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

OBJET : TARIFS DE LOCATION SALLE DES FETES 2026 à compter du 16 mars 2026

Considérant la délibération N°2025-005 du 16 janvier 2025, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs cette année et de les fixer comme suit à compter du 16 mars 2026 :

<i>Durée de la location</i>	<u>ISNEAUVILLAIS</u>		<u>HORS COMMUNE</u>	
	Salle	+ Charges	Salle	+ Charges
Demi-journée	142.00 €	néant	218.00 €	néant
Un jour	288.00 € + 60.00 € Total : 348.00 €		469.00 € + 60.00 € Total : 529.00 €	
Deux jours	503.00 € + 106.00 € Total : 609.00 €		757.00 € + 97.00 € Total : 854.00 €	
Caution	600 €		600 €	
Forfait ménage	100 €		100 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- 1 – fixer les tarifs de location de la salle des fêtes comme définis dans le tableau ci-dessus,
- 2 – d'appliquer ces tarifs à compter du 16 mars 2026.

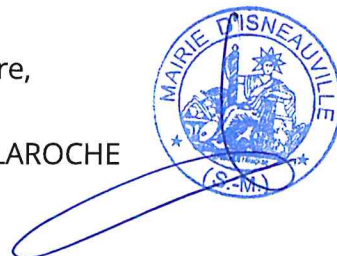
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Adjoint à la Maire,
Pierre-Alain HIRSCH



La Maire,

Sylvie LAROCHE



Transmis en Préfecture : 18 février 2026

Affichage : 18 février 2026